



## RAPPORT D'ACTIVITE DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2008

### Attestation des responsables

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice.

Paris, le 6 novembre 2008

Emmanuel ALVES  
Président Directeur Général »

### Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre

**Septembre 2008 :** Réalisation de la transmission universelle de patrimoine de Fontarôme à Adrian Industries, à l'issue du délai d'opposition des créanciers de Fontarôme, le nouveau pôle prenant le nom d'Orgarôme.

**Juin 2008 :** Acquisition par le groupe Orgasynth de la société française Agipal, spécialisée dans les huiles essentielles et les matières premières aromatiques depuis 1962.

Installée à Maisons-Laffitte, Agipal compte 9 collaborateurs et a généré en 2007 un chiffre d'affaires de 2,6 M€. La société n'a pas d'endettement bancaire.

Orgasynth a autofinancé le montant de cette acquisition, qui n'a pas été communiqué.

La société Agipal a rejoint début juillet le site d'Orgarôme, à Saint-Ouen l'Aumône. La mise en œuvre de synergies entre les deux structures permettra à cette acquisition d'être immédiatement relutive. Outre son savoir-faire et de ses compétences reconnues sur les marchés de la parfumerie, de la cosmétique et de l'alimentaire, l'acquisition d'Agipal vient compléter le portefeuille produits d'Orgasynth par l'apport d'huiles essentielles, de complexes d'huiles essentielles 100% pures et naturelles mais également d'huiles végétales, d'eaux forales et de spécialités inexistantes au sein d'Orgasynth. Grâce à cette acquisition, Orgasynth devrait prendre rapidement une position de premier plan sur le segment de la cosmétique lui permettant d'accélérer son développement sur ce marché qui constitue un des axes forts de sa stratégie en Europe.

**Juin 2008** : cession par Orgasynth SA de ses participations de 25% dans la SA Color et de 51% dans la SCI Color Immobilier pour un montant de 290 K€

### Evènements postérieurs au 1<sup>er</sup> semestre 2008

**Septembre 2008** : le Groupe Orgasynth a décidé de réunir sous une seule entité ses filiales Orgarôme et Agipal, constituant le pôle arômes et huiles essentielles du groupe. Cette opération a consisté en une transmission universelle du patrimoine de la société Agipal au profit de la société Orgarôme du fait de la détention de 100 % du capital social à l'issue du délai d'opposition des créanciers d'Agipal

### Activité et résultats du 1<sup>er</sup> semestre – Perspectives 2008

#### **Activité du 1<sup>er</sup> semestre**

Le groupe a réalisé, au 1<sup>er</sup> semestre 2008, un chiffre d'affaires global consolidé de 15 179 K€ contre 17 340 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2007. A périmètre comparable compte tenu de la déconsolidation au 1<sup>er</sup> semestre 2008 d'Orgachim SAS, filiale en liquidation judiciaire, le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2008 s'établit en retrait de 7,8% par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2007 (16 455 K€ retraité d'Orgachim).

Les ventes réalisées à l'export représentent 56,8 % des ventes totales. La ventilation de l'activité par secteurs est la suivante :

En M€	Arômes	Huiles essentielles et Matières premières aromatiques	Compositions parfumées	Total
Total au 30/06/08	3,6	5,2	6,4	15,2
Total au 30/06/07	3,5	6,2	6,7	16,4

Dans les Huiles Essentielles et matières premières aromatiques, les ventes se sont établies à 5,2 M€ contre 6,2 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2007, baisse principalement imputable aux filiales anglaise et comorienne. Les ventes d'Agipal, reprise par le groupe le 9 juin 2008, ont représenté 156 K€

L'activité commerciale s'est concentrée sur le développement de 5 familles de produits stratégiques:

- Les produits de l'océan indien, en s'appuyant sur les positions à l'origine du groupe avec la société Bambao (aux Comores),
- Les produits d'Europe de l'est, en s'appuyant sur ses unités de production en Ukraine et en Moldavie.
- Les huiles essentielles d'Orange et leurs dérivés,
- Les produits Provençaux, avec notamment la montée en puissance du partenariat avec la Coopérative Agricole Des Plantes à Parfums De Provence, premier acteur du marché des Huiles essentielles de Provence.

L'activité de compositions parfumées de Floressence a représenté un chiffre d'affaires de 6,4 M€ contre 6,7 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2007.

La stratégie consiste à privilégier essentiellement le domaine de la parfumerie fine et les cosmétiques afin de travailler des produits à plus grosse valeur ajoutée. L'accent est également mis sur les marchés à l'export et la pénétration de certains marchés porteurs.

Le chiffre d'affaires de l'activité Arômes de Orgarôme s'est élevé à 3,6 M€ au premier semestre 2008 soit au même niveau que celui du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

## Résultats

Le résultat opérationnel s'établit à -585 K€ contre - 2901 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2007.

A fin juin 2007, Orgachim avait pesé négativement à hauteur de 1 399 K€ dans le résultat opérationnel.

Après un résultat financier positif de 365 K€ contre un coût d'endettement de 1 086 K€ sur la même période 2007, le déficit net part du groupe ressort à 193 K€ contre 3 786 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2007 et une perte de 2 039 K€ hors Orgachim..

## Principaux risques

Le Groupe a accordé une garantie de passif à Axyntis dans le cadre de la cession de ses divisions Chimie Fine et Colorants. Celle-ci s'appuie sur une garantie bancaire de 3 M€ à 1<sup>ère</sup> demande dégressive qui s'éteindra au 31 décembre 2009.

Concernant cette garantie, nous avons été amenés à payer 94K€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008 et à constituer une provision de 545 K€ au 30/06/08.

## Transactions avec les parties liées

Aucune nouvelle convention réglementée significative n'a été conclue au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

## Perspectives 2008

Suite à la cession des divisions Chimie Fine et Colorants en juillet2007, les efforts du groupe Orgasynth ont porté depuis lors sur le développement des activités Arômes et Parfums. Sa vocation est de proposer aux utilisateurs de compositions parfumées et aromatiques des créations olfactives et aromatiques en s'appuyant sur :

- ses positions sur les matières premières en tant que producteur (dans l'Océan indien et en Ukraine) ou établies au travers de partenariats (en Provence et au Brésil) ;
- et ses compétences en créations parfumées et aromatiques.

La trésorerie apportée par l'opération de cession de la Chimie Fine et des Colorants a permis à Orgasynth de se désendetter et lui donne les moyens d'accélérer son développement par l'élargissement de ses positions de producteur et l'acquisition d'activités complémentaires sur les marchés des arômes et parfums.

Compte tenu des incertitudes qui planent actuellement sur l'économie mondiale, la direction du groupe Orgasynth n'est pas en mesure de communiquer sur un chiffre d'affaires et d'un résultat prévisionnels 2008.

Le renforcement du réseau commercial au cours du 1<sup>er</sup> semestre et la mise en place d'une nouvelle organisation commerciale du groupe depuis le 1<sup>er</sup> juillet devraient porter leur plein effet en 2009.

\*\*\*\*\*